

L'historienne rochelaise Claire Lambert mène, depuis plusieurs années, des recherches sur l'immigration rétaise vers le Canada aux XVII^e et XVIII^e siècles

Par Mireille Tabare

Canadiens de l'île de Ré

Qui étaient ces pionniers de l'aventure américaine ? Quelles motivations ont poussé ces habitants de l'île de Ré à quitter leur sol natal et à traverser l'Atlantique pour aller s'installer dans une contrée inconnue et réputée inhospitalière ? C'est à ces questions que Claire Lambert a tenté de répondre, d'abord au travers d'une première étude réalisée en 1999 et consacrée aux émigrants canadiens du XVII^e siècle originaires de la paroisse de Saint-Martin-de-Ré, puis en élargissant aujourd'hui le champ de ses investigations à toutes les communes de l'île, dans le cadre de sa thèse de doctorat. Dans un premier temps, Claire Lambert a consulté les archives canadiennes – très bien conservées, numérisées et synthétisées – et identifié sur la période concernée un groupe de 260 migrants – 211 hommes et 49 femmes – originaires de l'île de Ré. *«La localité d'origine des émigrants, dit-elle, est connue grâce aux indications portées sur les contrats d'engagement, sur les contrats de mariage – la plupart avaient moins de 25 ans et se sont mariés rapidement après leur arrivée – ou encore dans les registres d'admission à l'Hôtel-Dieu.»*

L'historienne s'est ensuite attachée à remonter aux sources en France, au travers des actes notariés et registres paroissiaux réunis aux archives départementales de La Rochelle, afin de reconstituer la vie des immigrants et de leur famille dans leur milieu d'origine. *«On constate d'abord que le statut des candidats au départ est très divers. On trouve ainsi des engagés, des soldats, des matelots, des passagers libres, souvent en famille, et des Filles du roi. Les proportions varient d'un siècle à l'autre. Au XVII^e siècle, ce sont surtout des engagés, des familles et des Filles du roi, dont on favorise le départ et l'établissement dans le cadre de la politique de peuplement de la nouvelle colonie. Au XVIII^e siècle, où les tensions s'accroissent avec les Anglais, le gros du contingent est constitué de soldats et de matelots.»* La répartition des émigrants selon leur paroisse d'origine, quand

elle est précisée, semble le reflet de la diversité du peuplement dans l'île. Ainsi, 62 migrants sont originaires de Saint-Martin, 48 de La Flotte... et seulement 6 de Loix. Dans la moitié des cas, il a été possible de retrouver les parents de ces migrants. L'analyse de ces données révèle une grande diversité au niveau des richesses et de la profession du père. Laboureurs, vigneron, tonneliers, artisans, marchands, le milieu professionnel est lié majoritairement à la viticulture et au négoce. *«Sur les raisons qui ont pu inciter ces jeunes Rétais à quitter leur île, on peut imaginer que certains ont été poussés par une réelle situation de pauvreté, d'autres par l'impossibilité de s'établir sur une terre – du fait de la saturation de l'espace agricole insulaire – ou de contracter un mariage, quelques-uns enfin par le pur attrait du voyage et de l'inconnu.»*

Claire Lambert continue en parallèle à explorer les archives canadiennes pour rassembler des éléments sur la vie de ces émigrants en Nouvelle-France. Domestiques, charpentiers, tonneliers, soldats, matelots, les nouveaux arrivants exercent des métiers variés. Avec le temps, leur situation professionnelle évolue et certains acquièrent une terre qu'ils cultivent en complément. *«J'ai pu également retrouver les actes de mariage de plus de la moitié des 260 émigrants, et des traces de sépulture pour 40 % d'entre eux, ce qui permet d'affirmer qu'au moins la moitié ont fondé une famille et fait souche dans la colonie.»* Avec l'achèvement du dépouillement des archives en France, l'historienne sera en mesure d'établir une notice biographique pour chaque migrant, et de dresser un tableau synthétique de la situation sociale et économique de leurs familles. *«En croisant ces résultats avec les données issues des archives canadiennes, on verra peut-être émerger certains caractères spécifiques à l'immigration rétaise. Il serait intéressant aussi de pousser plus loin l'étude, pour comparer les destins, au sein d'une même famille, de ceux qui sont restés et de ceux qui ont fait souche au Canada.»* ■



Le port de Saint-Martin-de-Ré en 1776.

MARTIN ET JACQUES CHEVALIER

Chemins de vie de La Flotte à Trois-Rivières

« Les recherches au travers des archives réservent parfois des surprises passionnantes, raconte l'historienne Claire Lambert. C'est l'exemple des frères Martin et Jacques Chevalier, originaires de La Flotte-en-Ré, pour lesquels je ne disposais, au départ, que d'un contrat d'engagement pour trois ans en Nouvelle-France, passé en avril 1665 à La Rochelle. J'ai retrouvé ensuite la trace des deux frères dans la colonie, en 1666 – où ils étaient domestiques chez un écuyer, capitaine de garnison à Trois-Rivières.

Puis j'ai retrouvé dans les archives françaises le contrat de mariage des parents – Martin Chevalier, laboureur, et Jeanne Texier – passé à La Flotte en 1634, les actes de baptême des huit enfants – dont celui de Martin en 1637 et de Jacques en

1643 –, ainsi que l'inventaire après décès du grand-père paternel Nicolas en 1621, ces actes révélant le statut très modeste de la famille.

Coup de théâtre ! En poursuivant mon enquête dans les archives, j'ai découvert le contrat de mariage, daté de 1682, d'une certaine Renée Chevalier « fille de Martin, absent et dans les îles d'Amérique depuis 18 ans ». Martin, quand il est parti, était donc marié ! Effectivement, en remontant la piste, j'ai trouvé le contrat de mariage de Martin Chevalier et Suzanne Huguet, mariés en 1659 à La Flotte. Apparemment, Martin, une fois installé au Canada, n'a pas gardé de contacts avec sa famille. On dispose de peu d'informations sur sa vie, on sait qu'il ne s'est pas remarié, et qu'il est décédé en 1681 à Champlain.

Après avoir été domestique, son frère Jacques s'est installé comme maître charpentier à Champlain. Il a acquis une terre à Batiscan en 1683, et est décédé en 1687. Jacques ne s'est jamais marié.

Ce qui est intéressant, c'est qu'à partir d'un simple contrat d'engagement, il a été possible de reconstituer des parcours de vie, et de rassembler nombre d'informations sur la parenté et sur le niveau de vie familial. Cet exemple illustre aussi le destin des émigrants de condition modeste. Domestiques à leur arrivée dans la colonie, ils ne se sont guère enrichis, ont travaillé dur pour acheter un lopin, et n'ont pas trouvé femme.»